



Veyrier-du-Lac, le 08 février 2024

Une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra, en Mairie, salle consulaire,

**lundi 12 février 2024 à 20h00**

### Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Ressources humaines
  - o Création d'un emploi permanent à temps complet – Garde-champêtre
  - o Création d'un emploi permanent à temps complet – Chargé de projet, de communication et des équipements de loisirs
  - o Création d'un emploi non permanent à temps complet (accroissement temporaire d'activité) – Chargé d'urbanisme
  - o Création d'un emploi non permanent à temps complet (accroissement saisonnier d'activité) – Adjoint technique
  - o Création de deux emplois non permanents à temps complet (accroissement saisonnier d'activité) – Agents en charge de la propreté urbaine et de la zone lac
  - o Création de trois emplois non permanents à temps complet (accroissement saisonnier d'activité) – Agents de surveillance de la voie publique
- Urbanisme :
  - o Règlement Local de Publicité Intercommunal du Grand Annecy - Avis de la commune sur le projet arrêté
- Autres
  - o Cinémathèque – Résiliation amiable anticipée du bail emphytéotique
  - o Cinémathèque – Convention d'occupation temporaire du domaine privé
  - o Vente d'un véhicule communal
- Décisions du Maire et DIA
- Informations et questions diverses

Le Maire  
Vanessa BRUNO



Affiché et mis en ligne le 08 février 2024